

1. CONDITIONS DE PARTICIPATION

3.1 Tournois journaliers

1. Être âgé de 18 ans ou plus ;
2. Soumettre une preuve d'identité ;
3. S'inscrire au tournoi auprès du directeur de tournoi de l'établissement ;

3.2 Autres tournois (du mois ou trimestriel)

1. Se procurer une carte de membre au coût de 20,00\$ (Ce coût peut diminuer en cours d'année);
2. S'inscrire en tant que joueur membre auprès d'un Directeur de tournoi.

2. LES TOURNOIS

Généralités

- La variante utilisée dans tous nos tournois est le Texas Hold'em no limit.
- Une contribution volontaire est suggérée lors de chaque.
- Le tapis de départ suggéré de nos tournois (incluant « sit & go ») est de 12 000 jetons.
- La durée des tournois journaliers ne devrait pas dépasser 4h30 incluant les pauses.
- Chaque tournoi doit être joué avec les jetons fournis par la Ligue.
- Dans un but d'uniformité, tous les tournois réguliers de la Ligue (incluant « sit & go ») fonctionnent selon la formule des « blinds » établie par la Ligue.
- Les directeurs de tournoi sont responsables du bon déroulement des tournois et de l'application des règles du Texas Hold'em. Un DIRECTEUR peut disqualifier toute personne surprise à tricher, à exercer influence et collusion, ou à avoir un langage ou une conduite inappropriée.
- *Les retards* : Un joueur en retard peut être inscrit dans le tournoi en cours en autant qu'il arrive à l'intérieur d'une période de 30 minutes (deux blinds) pour tous les tournois. Voir le Directeur pour les pénalités lors des retards non avisés. Pour les tournois sit & go, une pénalité de 1000 jetons est applicable lorsque qu'un joueur prend part à un tournoi à partir du 2^e blind.

3. FONCTIONNEMENT DES TOURNOIS

5.1 Tournois Journaliers

5.1.1 Généralités des tournois journaliers

- Chaque établissement affilié doit tenir au moins un tournoi journalier par semaine;

- La tenue d'un tournoi journalier avec pointage requiert six (6) participants. Si seulement cinq (5) participants sont présents, ils peuvent choisir de jouer un sit & go, pour éviter l'annulation du tournoi.
- Lors de chaque tournoi journalier, des joueurs peuvent se qualifier pour le tournoi du mois. Ces personnes seront alors invitées par leur Directeur à y participer;
- Un membre peut jouer autant de tournois qu'il le désire au cours du mois et se qualifier dans différents établissements pour le tournoi du mois.
- Un Directeur doit être sur place afin d'assurer la conformité des règlements et compiler les résultats sur le site Internet à la fin du tournoi.

5.1.2 Qualifications pour le tournoi du mois

Il y a cinq (5) possibilités différentes de se qualifier au tournoi du mois.

I. Par position (règle du 10%) :

TOURNOIS JOURNALIERS –QUALIFICATION POUR LES MENSUELS (10%)	
Nombre total de joueurs par tournoi	Nombre de joueurs qualifiés
6 à 10	1
11 à 20	2
21 à 30	3
...	

II. Par pointage

- Les trois (3) meilleurs pointeurs de chaque mois, à l'intérieur de leur établissement respectif, accèdent au tournoi du mois.

III. Par position « sit & go »

- Chaque gagnant d'un « sit & go » accède directement au tournoi du mois.

IV. Par pointage « sit & go »

- Le meilleur pointeur du mois des « sit & go » seulement, dans un établissement donné, accède directement au tournoi du mois.

V. Par pointage cumulatif

- Le joueur ayant accumulé le plus de points au cumulatif des tournois journaliers et des « sit & go » dans un établissement donné, accède directement au tournoi du mois.

5.2 Les Tournois du Mois

5.2.1 Généralités des tournois du mois

- Chaque Directeur doit céder un tournoi mensuel dans les 14 premiers jours de chaque mois pour les joueurs qui se sont qualifiés au cours du mois précédent;
- Il n'y a pas de minimum de participants requis pour la tenue d'un tel tournoi;
- Un Directeur doit être sur place afin d'assurer la conformité des règlements et compiler les résultats sur le site Internet à la fin du tournoi;
- Exceptionnellement, un Directeur peut reporter d'une semaine son tournoi mensuel à la demande de la majorité des qualifiés (conflits d'horaire, congés fériés, tempête).

5.2.2 Qualifications des joueurs pour le tournoi trimestriel

Lors du tournoi du mois, dans chaque établissement, les joueurs peuvent se qualifier directement au tournoi trimestriel de la façon suivante :

I. Par position (règle du 20%)

IMPORTANT : Cette règle s'applique en fonction du nombre de joueurs qualifiés légitimement au cours du mois, et non en fonction du nombre de joueurs présents lors du tournoi.

TOURNOIS DU MOIS –QUALIFICATION AU TRIMESTRIEL (20%)	
Nombre total de joueurs par tournoi	Nombre de joueurs sélectionnés
2 à 5	1
6 à 10	2
11 à 15	3
16 à 20	4
...	

5.2.3 Autres méthodes de qualification des joueurs pour le tournoi trimestriel

II. Par pointage

Les **deux (2) meilleurs pointeurs** de chaque trimestre, au cumulatif de leurs tournois journaliers tout établissement confondu à travers **la région**, accèdent au tournoi trimestriel.

III. Par pointage « sit & go »

Les **deux (2) meilleurs pointeurs** de chaque trimestre, au cumulatif des « sit & go » joués, tout établissement confondu à travers **la région**, accèdent au tournoi trimestriel.

IV. Par pointage cumulatif

Le **meilleur pointeur de chaque établissement** de chaque trimestre, au cumulatif des tournois journaliers et des « sit & go » joués, accède au tournoi trimestriel.

5.3 LES TOURNOIS TRIMESTRIELS

5.3.1 Généralités des tournois trimestriels

- Il n'y a pas de minimum de participants requis pour la tenue d'un tel tournoi.
- Ces tournois ont lieu tous les trois mois selon les blocs trimestriels déterminés par la Ligue.
- À tour de rôle, les établissements d'une région donnée peuvent tenir un tournoi trimestriel s'ils sont en mesure (espace et matériel nécessaire) de tenir un tel tournoi. Ceci par souci d'équité et d'impartialité.
- Un dirigeant ou une personne déléguée (un Directeur) de la Ligue est sur place afin de superviser le tournoi.

Tenue des tournois selon les blocs trimestriels pré-établies :

TRIMESTRE	MOIS	TENUE DES TOURNOIS
Automne	Septembre-Octobre-Novembre	Entre le 15 décembre et le 31 janvier
Hiver	Décembre-Janvier-Février	Entre le 15 et le 31 mars
Printemps	Mars-Avril-Mai	Entre le 8 et le 30 juin
Été	Juin-Juillet-Août	Entre le 15 et le 30 septembre

5.3.2 Qualification pour le Gala Annuel des Champions

- 33% des joueurs de chaque tournoi trimestriel se qualifient directement au Gala Annuel des Champions
- Pour les autres méthodes de qualifications ci-bas, un joueur doit avoir participé à un minimum de 25 parties (Journaliers, sit & go, du mois, trimestriel) pour se qualifier d'une quelconque manière au Gala.

5.3.3 Autres méthodes de qualification des joueurs pour le Gala Annuel des Champions

Les sélections suivantes sont effectuées dans chaque région représentée par la Ligue :

A) Par pointage

10% des meilleurs pointeurs de l'année, au cumulatif de leurs tournois journaliers.

B) Par cote

Un rang centile est attribué à chaque joueur membre dès qu'il a participé à au moins 16 tournois d'un même type. 10% des joueurs ayant obtenus le meilleur rang centile accèdent au Gala.

C) Par pointage « sit & go »

10% des meilleurs pointeurs de l'année, au cumulatif des « sit & go » joués.

D) Par pointage cumulatif

10% des meilleurs pointeurs de l'année, au cumulatif des tournois journaliers et des « sit & go » joués.

TABLEAU RÉCAPITULATIF : QUALIFICATIONS → GALA DES CHAMPIONS

LAS VEGAS

TOURNOIS JOURNALIERS QUALIFICATIONS POUR LES MENSUELS		
<u>Qualification par position</u> 6 à 10 jrs = 1 11 à 20 jrs = 2 21 à 30 jrs = 3 (10% se qualifient pour le tournoi mensuel)	<u>Par pointage</u> ➤ 3 meilleurs pointages des journaliers du mois ➤ Le meilleur pointage des sit & go seulement ➤ Le meilleur pointage cumulatif (Journaliers + sit & go)	<u>Le gagnant de chaque sit & go</u>
QUALIFICATIONS POUR LES TRIMESTRIELS ENTRÉES DE JEU À LA SÉRIE DES AS = CASINOS DU QUÉBEC		
<u>Par position</u> <i>(Lors des tournois mensuels)</i> 2 à 5 joueurs = 1 6 à 10 joueurs = 2 11 à 15 joueurs = 3 (20% se qualifient pour le tournoi trimestriel)	<u>Par pointage</u> ➤ 2 meilleurs pointages des journaliers du dernier trimestre ➤ 2 meilleurs pointages des sit & go du dernier trimestre ➤ Le meilleur pointeur au cumulatif du dernier trimestre	<u>Le gagnant d'un tournoi d'ouverture</u> Promotion

QUALIFICATION POUR LE GALA DES CHAMPIONS

ENTRÉES DE JEU À **LAS VEGAS**

POUR CHAQUE TRIMESTRIEL	DANS CHAQUE RÉGION	DANS CHAQUE ÉTABLISSEMENT
<u>Par position</u>	<u>Par pointage / par moyenne annuellement</u>	<i>À déterminer.</i>
Le peloton de tête de 33%	➤ 10% des meilleurs pointages de tous les sit & go ➤ 10% des meilleurs pointages de tous les tournois au cumulatif ➤ 10% des joueurs ayant obtenus les meilleures moyennes	

6 LES ÉVÉNEMENTS SPÉCIAUX

La Ligue peut organiser occasionnellement des événements spéciaux. Les détails de ces événements sont annoncés en temps et lieu sur le site Internet et à travers les réseaux sociaux. Pour discuter de la possibilité d'offrir un tournoi particulier à votre clientèle via un événement spécial, veuillez nous contacter.

7 L'ATTRIBUTION DES PRIX

7.1 Tournois trimestriels

Puisque le mode de financement des prix dépend de l'achalandage à l'intérieure d'une période de trois mois, le nombre de gagnants par région et la valeur des forfaits peuvent différer en fonction du nombre de tournois joués dans cette même région. Les forfaits offerts peuvent prendre différentes formes telles que des forfaits détentés dans une auberge, des certificats-cadeau, des forfaits-casinos, etc.

7.2 Tournoi annuel des directeurs de tournoi et des propriétaires d'établissements

Un prix GARANTI

Afin de récompenser les responsables de tournoi et les propriétaires d'établissements, La Ligue leur offre un tournoi spécial annuellement. Ce dernier aura lieu en même temps que le Gala Annuel des Champions. Ils auront entre eux la chance de s'affronter amicalement!

7.3 Gala Annuel des Champions

Un prix GARANTI à Las Vegas

À la fin de l'année, le Gala des Champions rassemblera tous les meilleurs joueurs de la Ligue. Le but de ce Gala est de couronner un champion provincial pour l'année se terminant en lui offrant un prix à une des entrées au « World Series WSOP » à Las Vegas.

Nous rappelons que la valeur des prix offert lors de ce Gala tient compte également de l'achalandage annuel. Nous souhaitons faire de ce Gala un événement festif, mémorable et valorisant pour nos joueurs.

En tout temps, nos membres sont pour nous au cœur de nos intérêts et nous comptons ardemment les desservir au meilleur de nos possibilités. Bien que des invités spéciaux, des vedettes et/ou des personnalités publiques puissent prendre part à ce Gala, ils n'auront en aucun temps priorité sur nos joueurs.